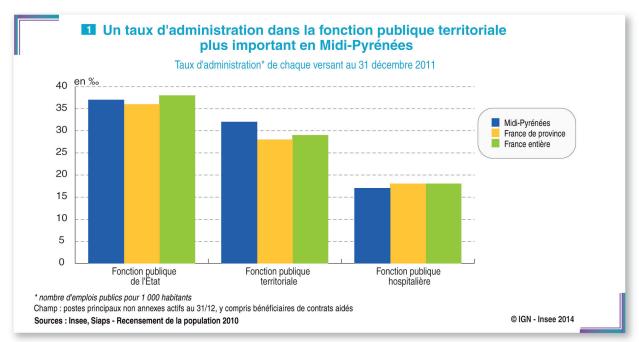




Un emploi sur cinq en Midi-Pyrénées relève de la fonction publique

Fin 2011, 248 130 salariés travaillent dans la fonction publique en Midi-Pyrénées. L'emploi public représente un emploi sur cinq, ce qui est conforme à la moyenne nationale. La région affiche des effectifs quasiment stables par rapport à 2010, malgré une baisse dans la fonction publique de l'État. À l'image de la population française, les effectifs vieillissent, notamment dans la fonction publique territoriale. Les agents appartiennent pour moitié à la catégorie A dans la fonction publique de l'État alors qu'ils sont majoritairement dans la catégorie C dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Au sein de la région, le département de la Haute-Garonne est celui où le taux d'emplois publics par habitant est le plus élevé.



Magali Flachère



Midi-Pyrénées, comme moyenne en France, une personne en emploi sur cinq travaille, au 31 décembre 2011, dans un des trois versants de la fonction publique : fonction publique de l'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH). Cela représente 248 130 salariés dans la région, soit 4,5 % des effectifs nationaux. Plus de 4 sur 10 relèvent de la fonction publique de l'État, ce qui est dans la moyenne française. En revanche, la répartition des deux autres versants diffère : plus vaste région de France métropolitaine, Midi-Pyrénées affiche un poids de la fonction publique territoriale de 37 %, plus élevé de 3 points par rapport au poids national. En contrepartie le poids de la fonction publique hospitalière est plus faible (19 %).

Midi-Pyrénées dans la moyenne

Avec 86 emplois dans l'ensemble de la fonction publique pour 1 000 habitants, Midi-Pyrénées se place au 11° rang des régions en termes de taux d'administration (définitions). Le taux d'administration de la fonction publique territoriale est important en Midi-Pyrénées. Avec 32 emplois dans la territoriale pour 1 000 habitants (figure 1), soit 4 de plus qu'en France de province, la région se place au 8° rang au regard de ce

taux. Midi-Pyrénées se situe en 12° position pour le taux d'administration dans la fonction publique de l'État avec 37 emplois pour 1 000 habitants et en 19e pour celui de la fonction publique hospitalière (17 emplois seulement).

Baisse des effectifs dans la fonction publique de l'État

Sur un an, l'emploi dans la fonction publique est quasiment stable en Midi-Pyrénées (+ 0,1 %) tandis qu'il se réduit de 0,5 % au niveau France entière (figure 2). Par versant, l'évolution des effectifs de la région est conforme à la tendance nationale, mais de façon plus ou moins marquée. La baisse des effectifs dans la fonction publique de l'État est moins marquée en Midi-Pyrénées qu'en moyenne nationale (- 1,2 % contre - 2,0 %). Elle s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) (définitions) et est en partie la conséquence du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Elle s'explique aussi par le transfert de certaines missions des ministères vers des établissements publics à caractère administratif de la fonction publique territoriale. C'est le cas du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche avec le transfert de personnels vers les universités qui deviennent progressivement autonomes à partir de 2009. C'est aussi le cas du ministère du Travail, de l'emploi et de la santé avec le transfert de personnels vers les agences régionales de santé créées en 2010. Dans les deux autres versants, les effectifs sont en hausse, respectivement de 0,8 % dans la fonction publique territoriale et de 1,7 % dans la fonction publique hospitalière, soit un demi-point supplémentaire qu'au niveau national.

Des répartitions par catégorie différentes selon le versant

Dans la fonction publique de l'État. en raison du poids des enseignants. près de la moitié des salariés appartiennent à la catégorie A (figure 3). Ils ne sont que 27 % dans la fonction publique hospitalière et seulement 8 % dans la fonction publique territoriale dans la région. Les agents de catégorie C restent majoritaires dans la fonction publique territoriale (78 %) et dans la fonction publique hospitalière (52 %). La fonction publique territoriale étant très présente dans la région, la part d'agents de catégorie C est plus forte en Midi-Pyrénées qu'au niveau national: 50 % contre 46 %. Dans la région, la répartition des effectifs par statut est similaire à celle observée au niveau national : les titulaires (définitions) représentent 70 % des effectifs et les non-titulaires au sens strict 16 %. Les bénéficiaires de contrats aidés (définitions), un peu plus présents dans la fonction publique de l'État, représentent 3 % des effectifs de la fonction publique en Midi-Pyrénées contre 2 % en France. Les effectifs restants sont constitués des militaires dans la fonction publique de l'État et des « autres catégories et statuts » (définitions) dans les trois versants.

Des salariés en territoriale plus âgés

En Midi-Pyrénées, les salariés de la fonction publique sont en moyenne plus âgés, de plus de trois ans, que ceux du secteur privé. La part des salariés de moins de 25 ans est supérieure dans le secteur privé alors

2 Stabilité de l'emploi public en Midi-Pyrénées

Évolution des effectifs par versant de la fonction publique entre les 31 décembre 2010 et 2011

		Effectifs 2011	Évolution 2010-2011		
Versant	Type d'employeur	Midi- Pyrénées	Midi- Pyrénées	France de province	France entière
État (FPE)	Ministères et services déconcentrés de l'Éta Établissements publics administratifs	t 82 400 25 590			
	Total FPE	107 990	- 1,2	- 2,4	- 2,0
Territoriale (FPT)	Collectivités territoriales Établissements publics administratifs	63 980 28 200			
	Total FPT	92 180	0,8	0,4	0,3
Hospitalière (FPH)	Hopitaux Autres établissements médico-sociaux ⁽¹⁾	43 420 4 540			
	Total FPH	47 960	1,7	1,6	1,3
	Total fonction publique	248 130	0,1	- 0,6	- 0,5

⁽¹⁾ Dont établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)

Champ: postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp

⁽²⁾ Évolution à périmètre de la fonction publique constant, y compris transfert vers des établissements publics à caractère administratif.

qu'inversement, la part des plus de 55 ans est supérieure dans la fonction publique. Le niveau de diplôme des agents de la fonction publique, en moyenne plus élevé que celui des salariés du privé, explique des entrées plus tardives dans la vie active pour ces agents. De plus, à la différence du privé, le principe même de la carrière dans la fonction publique conduit, en règle générale, au maintien dans l'emploi des seniors.

Cependant, dans la fonction publique territoriale, malgré un poids moindre des catégories supérieures, les salariés sont plus âgés: 52 % des agents ont plus de 45 ans. La part des agents de catégorie A de plus de 55 ans y est importante: 24 % contre 17 % pour ceux de catégorie B et 17 % de catégorie C.

La répartition par âge selon la catégorie est plus homogène dans la fonction publique de l'État. Pour comparaison avec la fonction publique territoriale, 43 % des agents ont plus de 45 ans. Les 55 ans ou plus y représentent 16 % des agents de catégorie A, 15 % des agents de catégorie B et 14 % des agents de catégorie C.

Dans la fonction publique hospitalière, les départs à la retraite sont plus précoces que dans les deux autres versants. En effet, près des deux

3 À chaque versant ses caractéristiques

Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique au 31 décembre 2011

						en %
	Fond	tion publiq	Total fonction publique			
	État (FPE)	Territoriale (FPT)	Hospitalière (FPH)	Total	France de province	France entière
Statut						
Titulaires Non-titulaires Autres catégories et statuts Contrats aidés Militaires Catégorie hiérarchique	63	76	73	70	69	69
	12	19	17	16	16	16
	7	3	9	6	7	7
	5	2	1	3	2	2
	13	(1)	(1)	5	6	6
Catégorie A	52	8	27	31	31	32
Catégorie B	21	13	21	18	20	20
Catégorie C	25	78	52	50	48	46
Indéterminé	2	1	0	1	1	2
Sexe Hommes Femmes Tranche d'âge	47	40	22	39	38	39
	53	60	78	61	62	61
15-24 ans	6	4	6	6	6	6
25-34 ans	21	16	23	19	21	22
35-44 ans	30	28	27	28	28	28
45-54 ans	28	35	30	31	30	29
55 ans ou plus	15	17	14	16	15	15

(1) Les marins pompiers de Marseille sont reclassés dans les « titulaires » tandis que les volontaires militaires sont reclassés dans les « non titulaires ».

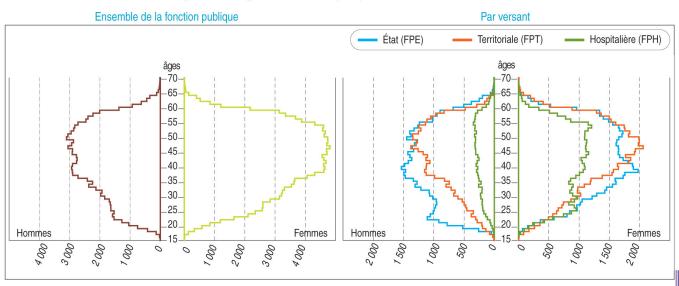
Champ: postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp

tiers des agents de la fonction publique hospitalière (hors médecins) relèvent d'un corps classé en catégorie active (principalement les personnels infirmiers et paramédicaux en contact avec les malades) : les

4 Plus de seniors dans la fonction publique territoriale

Pyramide des âges dans la fonction publique au 31 décembre 2011

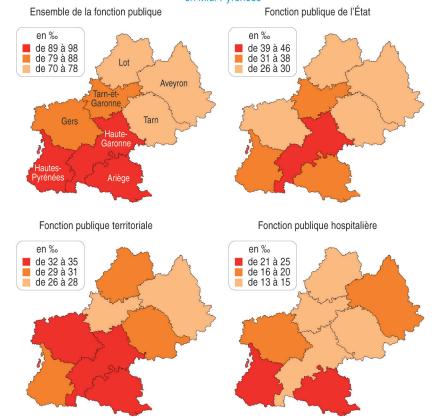


Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés

Source: Insee, Siasp

6 Le plus fort taux d'administration pour la Haute-Garonne

Taux d'administration par département et par versant de la fonction publique au 31 décembre 2011 en Midi-Pyrénées



Note de lecture : en Haute-Garonne, fin 2011, on compte 46 emplois dans la fonction publique de l'État pour 1 000 habitants.

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31.12.2011, y compris bénéficiaires de contrats aidés

Sources : Insee - Siasp, recensement de la population 2010

personnels ayant accompli au moins dix-sept ans de service dans un tel emploi peuvent partir à la retraite dès l'âge de 57 ans.

Les femmes, majoritaires dans la fonction publique (61 %), sont surreprésentées dans la fonction publique hospitalière (78 %) où les professions d'infirmier, de sage-femme et d'aide-soignant sont particulièrement féminisées.

La Haute-Garonne concentre les emplois publics de la région

La Haute-Garonne, département le plus peuplé de Midi-Pyrénées et abritant la capitale régionale, compte logiquement le plus grand nombre d'emplois publics, avec près de 119 400 agents employés (figure 5). C'est aussi le département de la région qui possède le taux d'administration le plus important avec 96 emplois publics pour 1 000 habitants, contre 80 dans le reste de la région (figure 6). La fonction publique de l'État y occupe une place importante avec 46 emplois publics pour 1 000 habitants, contre 31 pour 1 000 habitants dans le reste de la région. La Haute-Garonne concentre ainsi plus de la moitié des agents de la fonction publique de l'État midi-pyrénéenne (53 % exactement).

La fonction publique territoriale est la plus représentée dans le Lot, le Gers et le Tarn avec plus de 40 % des emplois publics dans ces départements. Pour la fonction publique hospitalière, son poids est le plus important dans l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et le Gers avec plus du quart des emplois publics de ces départements.

Entre fin 2010 et fin 2011, l'emploi public augmente dans seulement deux départements de la région : la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne, grâce notamment au maintien de l'emploi dans la fonction publique de l'État (figure 7). La hausse des effectifs de la fonction publique hospitalière est générale, hormis en Ariège. Les évolutions sont plus contrastées pour la fonction publique territoriale : les effectifs diminuent légèrement dans l'Aveyron et plus nettement dans les Hautes-Pyrénées ; ils sont quasiment stables en Tarn-et-Garonne alors qu'ils augmentent fortement dans les autres

La fonction publique de l'État prégnante en Haute-Garonne

Nombre d'emplois publics et part de chaque versant dans l'emploi public total par département au 31 décembre 2011

	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées
Effectifs	14 000	19 930	119 410	14 780	12 630	21 370	26 280	19 730	248 130
Répartition (en %) par versant									
État (FPE)	39	36	48	33	36	41	40	47	44
Territoriale (FPT)	35	36	37	42	43	32	41	34	37
Hospitalière (FPH)	26	28	15	25	21	27	19	19	19

Champ: postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp

Hausse des effectifs en Haute-Garonne

Évolution 2011-2010 des effectifs de la fonction publique par versant et par département (en %)

	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées
Total fonction publique	- 1,2	- 0,7	0,8	0,0	0,0	- 1,7	- 0,5	0,3	0,1
Versant									
État (FPE)	- 3,1	- 2,7	0,0	- 3,5	- 3,6	- 4,1	- 2,8	0,6	- 1,2
Territoriale (FPT)	1,4	- 0,4	1,1	2,8	1,5	- 1,2	1,1	- 0,2	0,8
Hospitalière (FPH)	- 0,3	1,7	2,6	0,2	3,2	1,7	1,1	0,5	1,7

Champ: postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp

départements, notamment dans le Gers (+ 2,8 %).

Tous versants confondus, les Hautes-Pyrénées et l'Ariège sont avec la Haute-Garonne les départements les plus administrés avec respectivement 93 et 92 emplois pour 1 000 habitants (figure 6). Le Tarn, l'Aveyron et le Lot occupent les dernières places. Portés par le poids des grandes aires urbaines de Tarbes et de Montauban, les départements des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne affichent de forts taux d'administration dans la fonction publique de l'État (38 ‰).

La fonction publique est particulièrement féminisée dans les départements du Gers et de l'Aveyron, avec deux tiers de femmes employées (figure 8), la fonction publique hospitalière, très féminisée, ayant un poids élevé dans ces départements.

En lien avec le poids de la fonction publique territoriale, la plus âgée des trois versants, la part des seniors est importante dans le Gers et le Lot, avec 17 % d'agents de 55 ans ou plus. Malgré un poids moindre de la fonction publique territoriale, la part des seniors est aussi importante en Haute-Garonne. Le Tarn-et-Garonne est lui le département le plus jeune avec 29 % de moins de 35 ans.

L'âge moyen des agents de la fonction publique de la région est de 43 ans. En fonction du département et du sexe, il se situe entre 40 ans, pour les hommes de Tarn-et-Garonne, et près de 44 ans, pour les femmes des Hautes-Pyrénées. Le plus grand écart entre hommes et femmes concerne le

Tarn-et-Garonne où les hommes ont en moyenne 2,5 ans de plus que les femmes. Ailleurs, les différences d'âge entre hommes et femmes sont plus faibles.

Poids des seniors important dans le Gers, la Haute-Garonne et le Lot

Caractéristiques des salariés de la fonction publique par département au 31 décembre 2011

	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées
Sexe (%)									
Hommes	42	34	40	33	36	44	39	42	39
Femmes	58	66	60	67	64	56	61	58	61
Tranche d'âge (%)									
15-24 ans	6	5	5	5	4	6	6	8	6
25-34 ans	20	19	20	16	16	18	18	21	19
35-44 ans	28	29	28	29	29	28	29	29	28
45-54 ans	31	32	30	33	34	32	32	29	31
55 ans ou plus	15	15	17	17	17	16	15	13	16
Âge moyen									
Hommes	41,3	44,1	42,7	44,2	44,8	41,9	42,4	40,0	42,9
Femmes	43,2	42,5	42,8	43,4	43,4	43,6	42,9	42,5	42,5
Ensemble	42,4	43,0	42,7	43,7	43,9	42,9	42,7	41,4	42,8

Champ: postes principaux non annexes actifs au 31/12, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp

Source

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009 au niveau national et 2010 au niveau régional et départemental, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants - fonction publique de l'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH) - s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Les effectifs publiés ici comprennent les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé. Ils correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (voir *Pour en savoir plus*).

Dans Siasp, les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux, qui recouvrent donc ici un périmètre plus large que celui de la Statistique annuelle des établissements de santé établie par le ministère des Affaires sociales et de la santé.

La mise en place de Siasp autorise un traitement homogène des trois fonctions publiques en termes d'emploi et de salaire, ce qui facilite les comparaisons entre fonctions publiques, en évitant omissions et doubles comptes. La multi-activité, au sein des fonctions publiques, est mieux cernée grâce à l'élargissement aux trois fonctions publiques du péri-

Définitions

Le **poste principal** au 31 décembre d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (ou le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif et non annexe s'il donne lieu à une rémunération d'activité et si le volume de travail associé est suffisant.

Le **taux d'administration** rapporte le nombre de salariés (postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail) de la fonction publique pour 1 000 d'habitants (‰) au recensement de 2010.

Un **agent titulaire** (ou fonctionnaire) a réussi un concours de la fonction publique ou est devenu titulaire suite à un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours. Faute d'information sur leur statut, la distinction entre titulaires et non-titulaires ne peut être faite pour l'ensemble des militaires ; seuls les volontaires militaires sont classés en non-titulaires.

Dans une acception large, le terme de **non-titulaire** peut désigner tout agent public qui n'a pas le statut de titulaire. Ici, le terme de non-titulaire désigne stricto sensu les agents qui ne sont ni titulaires, ni militaires, ni relevant d'un emploi aidé (contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrats d'avenir, contrats emploi solidarité), ni classés dans « autres catégories et statuts ».

Les « autres catégories et statuts » recouvrent principalement des enseignants d'établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants. Leur emploi relève de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires stricto sensu.

La révision générale des politiques publiques (RGPP), en vigueur de 2007 à 2012, consiste en une analyse des missions et actions de l'État, suivie de la mise en œuvre de scénarios de réformes structurelles visant à la réforme de l'État, à la baisse des dépenses publiques et à la modernisation des politiques publiques.

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2011 Baisse dans la fonction publique de l'État, hausse globale dans le versant hospitalier « Insee Première n°1460, juillet 2013.
- « L'emploi dans les trois versants de la fonction publique en 2011 : évolution et localisation », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique DGAFP, édition 2013.
- « Les principales caractéristiques des agents dans la fonction publique au 31 décembre 2011 », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique -DGAFP, édition 2013.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES DIRECTION RÉGIONALE DE MIDI-PYRÉNÉES

Téléphone : 05 61 36 61 36 Télécopie : 05 61 36 62 00

Adresse: 36, rue des Trente-Six Ponts

BP 94217

31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication : Jean-Philippe Grouthier Rédacteur en chef : Bruno Mura Maquettiste : Agnès Itier

Dépôt légal : février 2014 ISSN : 1262-442X